

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – Procédure adaptée

1. Nom et Adresse :

Communauté d'Agglomération Bergeracoise

Personne responsable du marché : Monsieur le Président

Domaine de la Tour – « La Tour Est » - CS40012 – 24112 BERGERAC Cedex

Tél : 05.53.23.43.95 – Mail : marches.publics@la-cab.fr



2. Objet du marché :

Marché de travaux pour l'aménagement de la V91 (Véloroute de la Vallée de la Dordogne) sur l'Ouest du territoire de la CAB – Travaux 2025

N° marché : CAB2025-012

Type de marché de travaux : Exécution.

Description des travaux : voirie et réseaux divers

3. Nomenclature :

La classification conforme au vocabulaire commune des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
45233160-8	Chemins et autres aires empierrées
45233162-2	Travaux de construction de pistes cyclables
45233293-9	Installation de mobilier urbain
45233294-6	Installation de signalisation routière

4. Caractéristiques principales :

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées

Le marché ne comporte pas de variantes à l'initiative de l'acheteur

5. Décomposition en tranches et en lot

Le marché n'est pas alloti et n'est pas décomposé en tranches.

6. Conditions relatives au marché :

Marché attribué à un fournisseur unique ou groupement solidaire.

7. Conditions de participation :

Les références requises relatives à la situation juridique, à la capacité économique et financière, à la capacité technique, aux références professionnelles sont énoncées dans le règlement de la consultation.

8. Insertion par l'activité économique :

Le marché comporte une clause d'insertion sociale.

9. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

Critère d'attribution	Coefficient
Le prix des prestations	40 %
La valeur technique	60 %

10. Négociations éventuelles, fin de la procédure :

Le représentant du Pouvoir Adjudicateur pourra engager une négociation avec les candidats les mieux placés. Il se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

L'objet de la négociation peut porter sur les points suivants : le contenu de l'acte d'engagement (prix), le contenu de la décomposition du prix forfaitaire (sous-détails de prix, quantités), le contenu du bordereau des prix unitaires, le contenu du détail estimatif, le contenu du CCAP, le contenu du mémoire technique, le contenu du CCTP, les précisions ou les compléments ou les régularisations à apporter aux offres, effectuer des corrections quant à des erreurs de calcul dans les offres.

Les négociations peuvent s'effectuer par écrit (courrier dématérialisé) ou lors de réunions éventuelles.

Le représentant du Pouvoir Adjudicateur mettra fin à la négociation dès lors que les offres seront déclarées définitives. Dès lors, les offres définitives seront analysées et classées selon les mêmes critères que ceux mentionnés ci-dessus et selon des modalités identiques.

Le représentant du Pouvoir Adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse.

11. Procédure :

Type de procédure : procédure adaptée

12. Conditions de délai :

- Délai de préparation maximum : 4 semaines
- Délai d'exécution maximum :
 - Prigonrieux : 8 semaines
 - Le Fleix : 12 semaines
 - Saint Pierre d'Eyraud : 32 semaines

13. Renseignements complémentaires :

Pour obtenir les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats pourront faire parvenir leur demande via la plate-forme de dématérialisation accessible par <http://demat-ampa.fr> et au plus tard 7 jours avant la date limite de réception des offres.

Les réponses seront apportées dans les meilleurs délais via la même plate-forme. Tous les candidats ayant téléchargé le DCE en seront informés.

14. Adresse auprès de laquelle les dossiers peuvent être retirés : <http://demat-ampa.fr>

15. Date limite de réception des offres : Lundi 16 juin 2025 avant 12h00

Offre dématérialisée uniquement sur le site : <http://demat-ampa.fr>